INFORMATION PRESSE

COVID-19

Le Département mobilisé et solidaire

Perpignan, le 15 mai 2020

Accès au site de la Raho sous conditions

A compter du samedi 16 mai, l'accès au plan d'eau de Villeneuve-de-la-Raho est limité à l'exercice d'activités dynamiques (promenade, running, VTT), sous condition de respect de distanciation individuelle.

La pratique de la pêche y est autorisée. Toute autre activité y est interdite, notamment l'accès à la plage, la baignade, les activités nautiques, les places à feux et les jeux collectifs. Par ailleurs, tout regroupement de plus de 10 personnes y est interdit.



CONTACT PRESSE